

11 Février 2009

BOURDIGNON
BOURDIGNON ST. LOUIS

Pays des Encl

Cléder

Conseil quitté : l'opposition s'explique et s'interroge

L'opposition municipale a quitté la dernière séance du conseil. Le maire Gérard Daniélou avait parlé de sortie pour un prétexte futile. André Méar explique : « Le texte de la délibération voté en conseil communautaire porte la date du 18 septembre 2008 ; il aurait dû être adopté dans les trois mois suivant sa notification ». Et de poursuivre : « Cette délibération nous est présentée quatre mois et demi après son adoption... datée du 1^{er} décembre... »

Le groupe s'interroge sur « la communication difficile entre le président de la communauté de communes et le maire de Cléder » et parle de « bricolage d'un faux document ». Autre sujet sur lequel le groupe d'opposition veut communiquer : l'augmentation de 8,90 % de la

taxe professionnelle « votée à l'unanimité par les conseillers communautaires de Cléder. L'acceptation aussi l'abandon par la communauté de communes de toute Dotation de solidarité communautaire. Ce qui prive la commune de Cléder de toute suite dans ses recours... et la met dans la main du président de la communauté, peu décidé à faire le moindre cadeau à une commune qui n'est ni dans son canton ni dans sa circonscription ».

L'opposition pense que la hausse est prévue « pour financer le projet démesuré du centre de conférences de Plouescat ». Enfin, elle pose une question : « Quels sont les rapports qui existent entre le président de la communauté et le maire de Cléder ? ».